

Concours de nouvelles de la revue Hauteurs

Sujet :

Une île.

Règles :

Les nouvelles, inédites, situeront leur action dans une île ou offriront un regard sur l'insularité, sans limite de genre ni de thèmes adjacents. Néanmoins, l'île devra servir de thème central à ce récit.

Taille :

Les nouvelles ne dépasseront pas 20 000 signes.

Présentation : Le texte devra, bien entendu, respecter les règles élémentaires de l'orthographe et de la grammaire. Les pages seront correctement dactylographiées et agrafées. La taille des caractères (par exemple Times New Roman, 14) permettra une lecture facile. Un double interligne sera utilisé. Trois exemplaires seront envoyés, anonymes, ne portant que le titre de la nouvelle. Le nom et l'adresse du participant figureront sur une lettre jointe, en compagnie du titre de la nouvelle. Une enveloppe timbrée accompagnera l'envoi, afin que les résultats soient communiqués à tous. En outre, l'auteur s'engage, si sa nouvelle était sélectionnée, à fournir son texte sous forme numérique (disquette ou mail) à la demande de la rédaction. En revanche, aucun envoi numérique ne sera accepté pour la sélection.

Toute nouvelle ne respectant pas les contraintes de sujet, de taille ou de présentation sera écartée.

Date :

Les manuscrits seront envoyés impérativement avant le 15 avril 2004 au 61, avenue de Liège - 59 300 Valenciennes. Les résultats seront proclamés en juin 2004.

Frais d'inscription :

8 Euros, payables par chèque à l'ordre de " La Maison des Auteurs du Hainaut ".

Prix :

Les cinq nouvelles sélectionnées par le jury seront publiées dans le numéro de décembre 2004 de la revue " Hauteurs ", au côté de textes d'auteurs professionnels. Les concurrents qui auront été classés aux trois premières places recevront en outre un abonnement à la revue " Hauteurs " et des prix en livres.

Section scolaire :

Réservée aux classes de primaires et de collèges, elle verra la sélection d'une nouvelle qui sera publiée dans ce même numéro. Un prix en livres sera offert au vainqueur.

Annulation :

La rédaction se réserve le droit d'annuler le concours si la qualité des textes ne permet pas une sélection en vue de publication. Les frais d'inscription seront alors remboursés.

Annonces de concours d'écriture de nouvelles [Prête-Moi Ta plume !](#)